

En mémoire de Christian Le Maout

Les groupes Socialiste et démocrate de Progrès et Radical et Républicains non inscrits rendent hommage au maire de l'Hermitage décédé le 9 février dernier.

PHOTO THOMAS CRABOT

Les groupes socialiste et démocrate de progrès et radicaux et non inscrits saluent la mémoire de leur collègue Christian Le Maout. Un long compagnonnage dans l'opposition comme dans la majorité ont nourri une profonde estime et considération pour l'élu comme pour le citoyen engagé qu'il n'a jamais cessé d'être. Ses obsèques, comme les témoignages publics qui ont accompagné la triste nouvelle de son décès, ont salué la haute dimension du personnage, mais également l'humanisme de ses actions. Au-delà du rire à nul autre pareil, chacun a salué le professionnalisme et l'exigence intellectuelle qui accompagnaient tous ses travaux, toutes ses analyses, tous ses engagements.

Maire de l'Hermitage pendant 25 ans, il a su développer sa commune tout en conservant l'identité de son territoire, ce qui fait son sel.

Président de La Flume, il a été, dès 1986, à l'initiative de la création de cette école de musique. Il en parlait comme de son « bébé », son « œuvre », car il n'a jamais ménagé ses efforts pour encourager son développement. Il n'était pas rare de l'entendre se targuer de fierté face au succès rencontré, qu'il ne s'attribuait jamais d'ailleurs.



Christian, c'est le parcours d'un homme investi, d'un homme de terrain toujours à l'écoute des autres. Ce parcours, il est ordinaire, il est extraordinaire : il est celui d'un élu local, de ceux qui grandissent notre République, de ceux qui l'éclairent sous son plus beau jour.

Président du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), il a contribué à la modernisation du fonctionnement des services de pompiers d'Ille-et-Vilaine. Ces services sont aujourd'hui réactifs et répondent efficacement aux nouveaux enjeux de sécurité, en tous points du territoire.

Vice-président de la commission des finances du Conseil général, il a travaillé activement à la préparation des budgets en définissant les grands enjeux du département, ne manquant jamais sa traditionnelle et chaleureuse réunion hebdomadaire avec les services. De plus, il a été l'artisan du règlement intérieur de la commission d'appels d'offres. C'est ainsi que les entreprises bénéficiaires de marchés publics ont pu être réglées plus tôt par la collectivité et obtenir des avances de trésorerie supplémentaires.

Rappel d'un parcours en quelques dates

1983 à 2008 : Maire de l'Hermitage.
1986 à 2008 : Président de l'école de musique La Flume.
1988 à 2008 : Conseiller général du canton de Mordelles au sein de l'opposition socialiste jusqu'en 2004, puis au sein de la majorité départementale jusqu'en 2008.

LES 34 CONSEILLERS GÉNÉRAUX DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

François André, Gaëlle Andro, Philippe Bonnin, Jean-Luc Chenut, Christian Couet, Louis Dubreil, Louis Feuvrier, Martial Gabillard, Michel Gautier, Rozenn Geffroy, Jean-François Guérin, Jeannine Huon, Armel Jalu, Maurice Jannin, Guy Jauhier, Didier Le Bougeant, Jacky Le Menn, André Lefeuvre, Jean-Pierre Letournel, Christophe Martins, Mireille Massot, Gilbert Ménard, Jean Normand, Michel Penhouët, Jean-Yves Praud, Yves Préault, Henry Rault, François Richou, Marcel Rogemont, Marie-Thérèse Sauvée, Jean Taillandier, Clotilde Tascon-Mennetrier, Clément Théaudin, Jean-Louis Tourenne.

CONTACTEZ-NOUS

1, avenue de la Préfecture, CS 24218, 35042 Rennes Cedex

Groupe Socialiste et démocrate de progrès > Tél. : 02 99 02 20 64 — groupe.sdp@cg35.fr

Groupe Radical et républicains non inscrits > Tél. : 02 99 02 31 12 — groupe.radical@cg35.fr